

Toulouse – 17 octobre 2014

Rencontre nationale

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, LES STÉRÉOTYPES DE GENRE ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Un enjeu de formation pour le travail social

// Organisée par **L'association APIAF ; Le CRFMS ERASME ; L'institut Saint Simon ARSEEA**//

// Parrainée par **La MIPROF**//

// Soutenue par **Le Conseil Régional de Midi Pyrénées ; Le Ministère des droits des femmes ; L'UNAFORIS** //

SOMMAIRE

Présentation du projet	p.2
Introduction de la journée	p.4
« Genre et renouveau du travail social », synthèse du rapport de la MASSP	p.7
Objectifs gouvernementaux en matière de formation sur les violences faites aux femmes et premiers résultats de l'étude auprès des étudiant-e-s en travail social	p.11
Les besoins de formation identifiés par le réseau de la Fédération Nationale Solidarité Femmes	p.14
Pratiques mises en œuvre dans les instituts de formation en travail social	p.16
Préconisations pour intégrer les dimensions égalité femmes-hommes et stéréotypes de genre dans les formations sociales	p.25
Préconisations pour intégrer la question des violences faites aux femmes dans les formations sociales	p.27
Liste des participant-e-s	p.29

PRÉSENTATION DU PROJET

Si le travail social reste un champ globalement aveugle au genre comme l'indiquait un dossier de la revue ASH(1), les études et observations des pratiques des personnels du travail social font apparaître des différences de traitement des usager-e-s selon qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes et l'occulter c'est contribuer à la reproduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

La prégnance des stéréotypes de genre se retrouve jusque dans l'organisation du travail des équipes, où les hommes sont plus volontiers désignés sur des rôles dits masculins (autorité, loi...) alors que les femmes sont assignées aux fonctions de soin du corps, de réconfort, d'hygiène : le « care ». (2)

Or, les travailleurs sociaux peuvent être des acteurs de changement pour œuvrer à des nouvelles conceptions des rôles et places respectives des femmes et des hommes et contribuer ainsi à l'égalité et prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes(3).

En ce sens, depuis quelques années, des instituts de formation préparant aux diplômes du travail social commencent à mesurer l'intérêt d'enseigner les connaissances produites par les recherches sur le genre pour promouvoir l'égalité dans les pratiques du travail social. Par ailleurs, les plans gouvernementaux de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes ont conduit certains instituts de formation en travail social à proposer des séquences de sensibilisation sur cette question. C'est le cas en Midi-Pyrénées, où depuis 2005, des initiatives⁴, dont certaines soutenues par le Conseil Régional, ont permis d'introduire des modules obligatoires sur le genre dans les formations en travail social.

Nous avons identifié aussi d'autres initiatives au niveau national :

- Des centres de formation en travail social introduisent également cette question du genre et de l'égalité femmes-hommes dans leurs dispositifs de formation et votre présence aujourd'hui en est le témoignage.
- Des colloques et des journées d'études ont eu lieu sur ces thèmes dans plusieurs régions.

La préparation des EGTS, la mission confiée à la MIPROF, les préconisations qui ressortent du travail de la MASSP /DGCS et les pratiques déjà développées dans des instituts de formation en travail social nous ont motivés pour organiser cette rencontre nationale car ces différentes

¹ Dossier publié dans la revue *Actualités Sociales Hebdomadaires*, La question du genre, continent noir du travail social, 21 décembre 2012.

² Note de problématique pour la préparation des Etats généraux du travail social « Le travail social dans le champ des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes », Ministère des affaires sociales et de la santé.

³ Maité Debats, *La professionnalité : une mise en œuvre liée à l'objet*, in : Ginette Francequin (sous la direction), *Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales*, ERES, 2010.

⁴ CRFMS ERASME et ISS ARSEAA : module de formation genre et travail social – APIAF : projet européen COVEF (Contre les violences envers les femmes) – ISS ARSEAA : groupe « travail social et genre » - conférences pédagogiques « genre et travail social » organisées par le Conseil Régional dans l'ensemble des instituts de formation du travail social.

initiatives nous constituer une opportunité pour intégrer dans les formations sociales certaines dimensions aujourd'hui absentes alors qu'elles sont au centre des politiques publiques françaises et européennes :

- L'égalité entre les femmes et les hommes,
- La lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous vous rappelons les objectifs de notre journée :

- Identifier ce qui fait consensus entre nous sur les enjeux d'intégrer les questions d'égalité femmes-hommes, de stéréotypes de genre et des violences faites aux femmes. Cette phase se déroulera sur l'ensemble de la matinée ;
- Prendre connaissance des pratiques déjà mises en œuvre dans des instituts de formation à la fois pour les valoriser, montrer qu'elles sont en développement et qu'elles peuvent servir d'appui à leur généralisation. Cette phase se déroulera en début d'après-midi ;
- Élaborer des préconisations pour les formations sociales. Ce travail se fera au sein de deux groupes thématiques (égalité et stéréotypes de genre – violences faites aux femmes) et se déroulera en seconde partie de l'après-midi.

Comme vous le savez, certain-e-s des participant-e-s à la journée d'aujourd'hui se sont déjà réuni-e-s hier à pour sur un temps convivial pour faire connaissance, présenter et échanger sur les démarches et approches de formation mises en œuvre et ceci dans une perspective de contribuer à la constitution d'un réseau.

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

- + Maryse Tassain - Formatrice Institut-Saint-Simon - ARSEAA et coordinatrice du groupe « Genre et travail social »
- + Philippe Lebailly - Directeur pédagogique du Centre Régional de Formation aux Métiers du Social – ERASME

En guise d'introduction il nous semble important de restituer la genèse de ce projet de rencontre.

Avant de prendre la forme d'une journée nationale labellisée dans le cadre des états généraux du travail social et validée par la DGCS, telle que vous en avez reçu l'argumentaire ; dans le groupe « Travail social et genre » de l'ISS nous avons le projet d'organiser depuis longue date, une rencontre interrégionale que nous avons intitulé « *promouvoir le genre en formation : faire un état des lieux, envisager des perspectives* » ; les objectifs étant d'identifier et référencer les pratiques professionnelles dans ce domaine, de favoriser l'échange de pratiques, de réfléchir collectivement sur les perspectives et leviers d'actions possibles et au final de constituer un réseau d'acteurs-et d'actrices sur lequel s'appuyer.

A ce stade, il nous paraissait important et comme une évidence d'y associer notre partenaire : le CRFMS- ERASME, avec lequel, nous avons déjà l'habitude de travailler.

L'opportunité des états généraux du travail social (EGTS), le travail effectué par la Mission Interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), les préconisations qui ressortent de la Mission Analyse Stratégique Synthèses et Prospectives de la DGCS(MASSP) , est venu quelque peu modifier ce projet dans sa temporalité et ses objectifs, car se dégageait là un contexte tout à fait propice pour pouvoir faire des préconisations concernant la prise en compte de ces thématiques dans les formations du travail social et ce dans une visée très opérationnelle, car il s'agissait de s'appuyer sur la nouvelle architecture des diplômes encore à l'étude.

Comme nous ne souhaitons pas perdre de vue les objectifs initiaux cités plus haut, nous avons eu la volonté de maintenir un temps spécifique en parallèle de cette journée nationale et c'est pour cela que nous avons eu ce temps de travail et rencontres déjà hier après-midi dans notre organisme de formation.

- + Quelques mots sur le groupe « genre et travail social » de l'Institut saint Simon – ARSEAA :

Ce groupe a vu le jour en 2005, sous l'impulsion de l'APIAF, qui est venue solliciter notre

organisme de formation dans la mise en œuvre d'un projet européen intitulé COVEF : Contre les Violences Envers les Femmes.

Maité Desbats à ce moment-là était à la fois responsable de l'APIAF et Maîtresse de conférences associée au Master « politique sociales et rapports sociaux de sexe (Master GEPS actuellement).

L'objectif était de rendre visible les violences domestiques à l'égard des femmes et leurs familles, mais aussi d'impulser une démarche de sensibilisation, de formation auprès des travailleurs-se-s sociaux-ales.

Dès 2002, nous avons initié à l'Institut Saint-Simon-Arseaa, dans le cadre des formations des éducateurs-trices spécialisées un module optionnel de 20h de sensibilisation aux rapports sociaux de sexe.

A la fin du projet COVEF, nous avons souhaité pérenniser nos actions et garder une dynamique de réflexion autour des questions ayant trait aux violences faites aux femmes, aux questions de genre, avec cette visée de permettre la sensibilisation et la formation des travailleurs-se sociaux à l'approche du genre.

C'est ainsi que le groupe « genre et travail social » a vu le jour à l'Institut Saint Simon-ARSEAA

C'est un Groupe que nous coordonnons en trio avec Valérie Cambournac (responsable du centre ressource de l'ISS) et Maité débats (responsable de l'APIAF).

Nous nous réunissons 7 à 8 fois dans l'année et cherchons à organiser au moins une conférence par an, nous nous mobilisons sur des projets partenariaux. ..

Nous sommes un groupe d'une dizaine de personnes, qui regroupent des formateurs-trices de l'ISS et une collègue d'un autre centre de formation, des professionnelles de l'APIAF, des chercheuses en sociologie, la responsable de l'association Artémisia, la responsable de la mission égalité femmes –hommes de la FNARS, la coordinatrice du RAP 31 (réseau adolescence partenariat).

Une des richesses de notre groupe, c'est à la fois de réunir des travailleurs sociaux de terrain, qui au-delà de leur propre expertise de professionnelles sont également pour la plupart formées et qualifiées sur les questions de genre par le biais du Master « genre et politiques sociales) ou thèse.

Nous collaborons étroitement avec la région Midi-Pyrénées qui nous accompagne dans nos projets. Nous avons également durant deux années 2009-2010, dans le cadre du programme régional de formation (PRDF) 2007-2011 co-animé 10 journées de sensibilisations intitulées « genres et travail social », journées organisées et financées par la région destinées aux OF de niveau 3 de la région ; la finalité étant de permettre à ces OF la mise en œuvre d'initiatives ou projet prenant en compte ces questions-là.

Nous nous appuyons aussi sur un réseau de partenaires :

→ Au niveau local :

- La fac du Mirail (Jean Jaurès), avec l'équipe Simone sagesse- Certop.
(Nous accueillons régulièrement des stagiaires du Master socio GEPS (genre et politiques sociales.), qui ont produit un certain nombre de mémoires. Ce master à Toulouse permet un dialogue entre l'université et le travail social)
- L'APIAF (association pour l'initiative autonome des femmes)
- Le CRFMS-ERASME
- Artémisia
- L'Association Contact
- La Fnars Midi-Pyrénées

→ Au niveau national :

- Le laboratoire de Marc Bessin
- Le laboratoire d'Yves Raibaud
- La fédération Nationale solidarité femmes (FNSF)

Il est important de dire, qu'ici à Toulouse, il existe une dynamique locale très riche qui s'appuie sur cette articulation :

Organisme de formation – Université – région - Association APIAF avec la fédération solidarité femmes.

Et que c'est une véritable chance de pouvoir travailler collectivement.

Une initiative c'est d'avoir également créé conjointement Institut Saint Simon –ARSEAA et CRFMS- ERASME, un module « *intégrer le genre dans le travail social* » de 28h. Ce module s'adresse à l'ensemble des éducatrice-trices de deuxième année. Nous le menons à l'identique dans les deux écoles, nous le co-animons.

Les objectifs étant :

- de comprendre la nécessité d'une analyse de genre pour décoder les pratiques dans le travail social,
- de prendre conscience que les inégalités dont sont victimes les femmes résultent d'une construction sociale sexuée.
- Repérer les effets discriminants des théories et des pratiques mettant en avant la complémentarité des rôles entre les professionnels femmes et hommes, dans une visée essentialiste.
- Pour enfin identifier des pistes de changements pour lutter contre les violences sexistes et homophobes et ces inégalités de genre.

GENRE ET RENOUVEAU DU TRAVAIL SOCIAL

Principaux enseignements et préconisations élaborés par la formation-action pilotée par la Mission Analyse Stratégique Synthèse et Prospectives de la DGCS (MASSP) sur la thématique

+ Claudie Baudino – Adjointe au chef de la MASSP

A fin de s'adapter aux objectifs d'une journée consacrée aux enjeux de formation, la présentation se fera en 3 temps :
Tout d'abord, nous rappellerons la démarche en soulignant son caractère innovant ; puis, nous illustrerons ses analyses par quelques focus sur des champs spécifiques du travail social ; enfin, nous insisterons particulièrement sur les orientations préconisées en matière de formation.

+ Une démarche innovante

A l'initiative de la MASSP, la Direction Générale de la Cohésion Sociale a lancé en octobre 2013 une formation-action à l'analyse prospective sur le thème « Genre et renouveau du travail social ». Un groupe d'une quinzaine d'agents de la DGCS (issus de trois sous-directions, du Service des Droits des Femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, du bureau des affaires européennes et internationales, du service de documentation et de la MASSP) a mené de façon collégiale une réflexion prospective qui a abouti au mois de mai 2014. Ce groupe a expérimenté et incarné de façon concrète la collaboration transversale entre différents services de la DGCS.

Cette démarche a conjugué l'analyse du présent et l'exploration des futurs possibles pour éclairer l'élaboration de nos politiques sociales. De la protection de l'enfance à l'autonomie des personnes âgées, du soutien à la parentalité à l'insertion des personnes en situation de précarité, des politiques d'hébergement à la question transversale de la mixité de ces lieux, nos travaux ont traversé tous les champs d'intervention de la DGCS.

Si le thème retenu permettait d'impliquer plusieurs services de la DGCS, il permettait surtout d'insuffler un esprit de transversalité. Le genre est appelé à devenir une dimension transversale des politiques sociales. La familiarisation des agents aux outils et aux concepts des études de genre s'inscrivait dans l'effort engagé depuis août 2012 pour prendre en compte le genre dans tous les textes législatifs et réglementaires et promouvoir l'égalité femmes – hommes dans tous nos dispositifs, dans toutes nos politiques. Le lancement de cette formation-action s'est inscrit aussi dans un contexte propice avec le lancement du processus des Etats Généraux du Travail Social. Au travers des conclusions de cette analyse prospective, la DGCS avait donc l'ambition d'apporter un éclairage et une contribution originale à ce grand chantier gouvernemental.

Riche en promesses, la thématique « genre et renouveau du travail social » présentait aussi l'intérêt d'être relativement peu documentée en France alors que de nombreux faits émergents laissent à penser que des évolutions importantes sont actuellement à l'œuvre. Elle avait également le mérite de pouvoir être lue et comprise selon des angles contrastés : le genre dans le travail social ; ou bien la construction du genre par le travail social ; ou encore la question du « sexe » des politiques sociales.

Dans ce processus de formation et de réflexion, le groupe s'est attaché à aborder le sujet dans toute son ampleur, dans toutes ses dimensions. Il lui a semblé essentiel de dépasser le constat de la féminisation du travail social et le focus sur les professionnel-le-s pour interroger tout autant les publics et les interventions menées auprès de ceux-ci.

Cette réflexion s'est nourrie des contributions des membres du groupe et aussi des auditions et entretiens téléphoniques réalisés auprès des experts nationaux et internationaux de ce champ. Dans la sélection de ceux-ci, le groupe a systématiquement privilégié celles et ceux qui, en plus d'une connaissance théorique du sujet, avaient une expérience de terrain. Le rapport donne une place essentielle à la parole des expert-e-s.

+ Des analyses systémiques

Face à des professionnel-le-s de la formation qui ont, en plus de leur spécialité respective, une excellente connaissance du terrain, cette présentation ne va pas s'attarder sur le fond. Il paraît néanmoins utile pour illustrer la richesse et la complémentarité de nos interrogations de citer quelques exemples :

A quoi bon promouvoir une éducation non sexiste dans les crèches si, dès leur plus jeune âge, les enfants sont exclusivement confiés à des femmes et sont conduits à associer maternage et féminité ? Cette question illustre l'insistance du rapport sur la nécessité de réfléchir simultanément sur les différentes dimensions du travail social. Autrement dit, la lutte contre les stéréotypes de sexe dans les interventions auprès de la petite enfance sera d'autant plus efficace qu'elle se doublera d'une action en faveur de la mixité du métier d'éducateur de jeunes enfants.

De même l'injonction à traiter femmes et hommes de manière égale n'est guère efficace si elle ne s'accompagne pas d'une interrogation sur les représentations de ces publics. Pour reprendre le travail réalisé par la jeune chercheuse Audrey Marcillat, on peut rappeler que, derrière le "sans-abris", il y a la figure masculine du SDF. Référence implicite des dispositifs, cette figure ne permet pas de prendre en charge correctement les femmes de plus en plus nombreuses dans la rue.

A l'inverse, les notions de "parents" et de "parentalité" dissimulent souvent un accompagnement qui s'adresse plus systématiquement aux mères qu'aux pères. Et, comme le montrent les travaux de Coline Cardi, quand on travaille dans le domaine de la protection de l'enfance, l'accompagnement rime souvent avec stigmatisation de la « mauvaise mère ». Enfin, que

ce soit dans l'accompagnement de la jeunesse ou de la précarité, la sexualité des publics pris en charge est d'abord supposée hétérosexuelle. De ce point de vue, il apparaît essentiel d'articuler la dimension du genre avec les autres inégalités et discriminations dans une approche intersectionnelle.

Comme celui des professionnel-le-s, le genre des publics doit être interrogé pour lutter efficacement contre les inégalités femmes – hommes ; dans le même mouvement, les stéréotypes à l'œuvre dans les interventions doivent être identifiés et contrebalancés par des représentations équilibrées des sexes.

+ Des orientations ambitieuses pour la formation

Les orientations du rapport prennent d'abord pour objet les politiques sociales en recommandant, par exemple, la promotion de l'approche intégrée de l'égalité. En ce qui concerne le travail social, deux orientations sont privilégiées d'une part, l'activation du levier de la connaissance, d'autre part, la nécessité de relever le défi de la mixité. Pour s'inscrire dans les objectifs de cette journée (et par manque de temps), cette présentation va mettre l'accent sur la première orientation.

Dans ce rapport, « recherche » et « formation » sont rassemblées sous un même vocable, celui de la « connaissance ». Nous avons fait ce choix pour souligner combien il est essentiel, particulièrement dans le travail social, que les deux activités se nourrissent mutuellement.

La méconnaissance des inégalités femmes-hommes nourrit des résistances. Les attitudes de déni sont encore trop répandues. Un des premiers enjeux des études et recherches est de rendre visibles les inégalités femmes-hommes, de nommer et de compter. Le souci légitime de prendre en compte toutes les formes d'inégalité, qu'elles concernent les femmes ou les hommes, ne doit pas masquer le constat de la hiérarchie entre les sexes, le constat de la domination masculine. Il est indispensable d'être en capacité de fournir des données quantitatives et qualitatives sur tous les aspects des inégalités, qui non seulement les mettent en lumière mais permettent de les expliquer.

La production de connaissance permet de nommer, de décrire et donc de faire exister ces enjeux dans le discours et le débat, entre professionnels, dans les médias. Elle permet d'avoir une vision plus juste du réel, condition indispensable pour proposer des réponses adaptées.

Dans le champ plus spécifique de l'intervention sociale, les liens entre le monde de la recherche et le champ professionnel devraient être mieux articulés pour permettre une intégration plus rapide de ces apports dans les professions et les pratiques.

Intégrer le genre à l'analyse des pratiques et des politiques du secteur social est indispensable. Cela doit passer par la production de connaissances, l'élaboration d'analyses et la

diffusion des savoirs. Pour porter tous leurs fruits, ces logiques de connaissance devront s'appuyer sur une collaboration étroite entre l'administration, les professionnels et les universitaires.

La formation est un outil essentiel dans la mise en œuvre de l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le travail social, les publics cibles de la formation sont nombreux et multiples, à l'image des réalités que recouvre ce champ.

Les formateurs des centres de formation doivent être formés pour accompagner les nouvelles générations de professionnel-le-s à intégrer d'emblée cette dimension dans leurs savoir-faire et savoir-être professionnels. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable d'intégrer un enseignement sur le genre dans les différents cursus des travailleurs sociaux, quel que soit leur niveau. Pour autant, l'intégration d'un simple « module » n'est sans doute pas suffisante. Le genre questionne tous les savoirs, toutes les disciplines. Même si l'objectif peut paraître ambitieux, il est essentiel d'intégrer le genre de façon transversale à tous les savoirs enseignés dans les écoles et centres de formation des travailleurs sociaux.

Des efforts doivent également être faits en termes de formation continue, il est nécessaire de former les intervenants sociaux et les cadres. Afin de surmonter les éventuelles résistances et rester dans la sphère professionnelle, il convient de considérer comme prioritaire l'objectif de conduite du changement. Dans cette perspective, l'analyse de pratiques est un bon levier qui montre aux professionnel-le-s l'intérêt d'intégrer cette dimension dans leur travail quotidien. Dans de nombreux cas, il est important de préciser, là encore, que les questions relatives à l'égalité femmes-hommes ne viennent pas s'ajouter au reste mais modifient la façon dont on appréhende les situations. Dans une logique d'approche intégrée de l'égalité, il est tout aussi essentiel de s'attacher à former les personnels RH, les responsables, les employeurs à ces questions afin que l'ordre du genre ne se perpétue pas au sein des structures, lors des recrutements, nominations, en termes d'accès aux fonctions d'encadrement, à la formation continue...

Dans tous les cas c'est l'ouverture des possibles qui doit être le fil rouge de la réflexion. La formation doit donc être appréhendée globalement et de façon systématique afin de diffuser cette culture de l'égalité et son potentiel transformateur.

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX EN MATIERE DE FORMATION SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET PREMIERS RESULTATS DE L'ETUDE AUPRES DES ETUDIANT-E-S EN TRAVAIL SOCIAL

+ Ernestine RONAI - *Coordinatrice de la Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains*

La France et les autres états signataires ont adopté la position suivante en ratifiant La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes de l'ONU du 20 décembre 1993 et la convention européenne dite d'Istanbul (ratifiée le 4 juillet 2014 entrant en vigueur le 1 novembre 2014).

« ...la violence à l'égard des femmes va à l'encontre de l'instauration de l'égalité.../... constitue une violation des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales, .../... traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers... »

Comme l'affirme clairement cette Déclaration, rien de « naturel » dans tout cela. Donc, si ce sont les humains qui ont construit ces rapports sociaux inégaux entre les sexes, il leur appartient de les déconstruire.

+ L'ampleur des violences faites aux femmes

Les violences envers les femmes concernent de très nombreuses femmes. Nous ne citerons que trois statistiques. 216 000 femmes de 18 à 75 ans, vivant en ménage en métropole ont été victimes de violences physiques et /ou sexuelles de la part de leur partenaire ou ex sur un an. 86 000 femmes de 18 à 75 ans sont victimes de viols ou de tentatives de viols par an (enquête CVS 2010-2013). Les femmes sont les principales victimes des homicides au sein du couple. En 2013, 129 femmes sont décédées, victimes leur partenaire, qu'il soit officiel (mari, concubin, pacsé) ou non-officiel (petit-ami, amant, relation épisodique). Dans le même temps, 30 hommes sont morts dans les mêmes conditions⁵. Les enfants sont co-victimes des violences au sein du couple. En 2013, 33 enfants sont morts, tués par l'un de leur parent dans un contexte de violences au sein du couple, 118 sont orphelins.

Toutes ces statistiques indiquent clairement qu'il ne s'agit pas de faits divers mais d'un

⁵ Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple, année 2013. DAV, ministère de l'intérieur.

véritable problème de société.

Face à cette ampleur des violences envers les femmes, la ministre des droits des femmes a souhaité créer la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF, décret du 3 janvier 2013).

La MIPROF a une fonction d'Observatoire national. Elle travaille à l'amélioration de l'information statistique relative aux violences faites aux femmes et à la traite des êtres humains. La première lettre de la MIPROF – Observatoire national des violences faites aux femmes porte sur les données statistiques relatives aux violences sexuelles et aux violences commises au sein du couple, elle est disponible sur le site internet [stop-violences-femmes](http://stop-violences-femmes.fr).

La MIPROF encourage les initiatives locales en veillant notamment à mutualiser les bonnes pratiques, à l'instar du téléphone portable d'alerte pour les femmes en très grand danger.

+ Former les professionnel-le-s du social, une urgence de politique publique

Les professionnel-le-s du social sont souvent les premier-e-s professionnel-le-s que rencontrent les femmes victimes de violences.

Le questionnement du/de la professionnel-le peut aider cette femme. Ceci nécessite une formation.

La MIPROF a reçu compétence pour « définir, en lien avec les ministères et les acteurs concernés, le cahier des charges du plan de sensibilisation et de formation des professionnels sur les violences faites aux femmes » (art.2, alinéa2 du décret).

C'est dans cette perspective que nous avons rapidement constitué plusieurs groupes de travail dédiés l'un aux professionnels de santé (formation initiale des médecins), l'autre au développement personnel continu (DPC) des professions de santé, un troisième groupe dédié à la formation des forces de l'ordre.

C'est ainsi que des outils pédagogiques très concrets ont déjà été réalisés par le groupe d'expert ad hoc relatif à la formation des médecins avec le soutien avec la commission européenne :

- Un film comportant 3 séquences sur les mécanismes de la violence / le repérage / la prise en charge,
- Des supports de cours à destination des étudiants et des formateurs.

Le film pédagogique ainsi que son livret d'accompagnement sont mis à la disposition de l'ensemble des services et organismes de formation des professionnels impliqués dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Tous ces outils sont disponibles en ligne sur le site « stop-violences-femmes.gouv.fr » dans la rubrique JE SUIS UN-E PROFESSIONNEL-LE. Vous trouverez dans cette rubrique des informations, des documents pédagogiques, des plaquettes, des

affiches relatifs aux violences faites aux femmes. N'hésitez pas à consulter le site régulièrement.

Début 2014, un groupe de travail dédié aux sages-femmes, un autre groupe dédié aux travailleurs sociaux, et un 3e groupe dédié aux violences à l'encontre des femmes ayant un handicap ont été mis en place.

Dans leur quotidien le-la travailleur-euse social-e intervient auprès des femmes et il-elle est confronté-e à des victimes de violences au sein du couple.

Certaines situations de violences sont identifiées facilement par le travailleur social qui a connaissance de celles-ci suite soit aux révélations spontanées de la femme soit au signalement émanant d'un autre professionnel ou d'un proche.

Mais on sait que dans la majorité des situations ces violences sont tues. Seules sont exprimées des demandes d'aide à la personne : logement, aide financière pour le centre de loisirs, le loyer, l'électricité, demande de RSA ... qui en sont les conséquences

Le repérage par un questionnement systématique de ces violences conjugales est vraiment indispensable et doit faire partie d'un diagnostic social suffisamment poussé pour identifier et hiérarchiser les priorités avec la femme victime et ainsi élaborer avec elle un plan d'action et un projet individuel adapté.

La connaissance de l'emprise, du cycle des violences, du psycho traumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques doit permettre au travailleur social d'adapter sa pratique professionnelle aux besoins de ces femmes particulièrement vulnérables. La singularité de ces situations et la spécificité de ce public exigent du travailleur social une adaptation de sa pratique professionnelle.

A l'instar des forces de sécurité, en 2013, un arrêté a inscrit dans les programmes des examens universitaires des médecins et dans le diplôme **des sages-femmes et des médecins**, les violences faites aux femmes.

Le rôle de prévention et d'accompagnement des travailleurs sociaux dans la lutte contre les violences faites aux femmes est clairement identifié, qu'il s'agisse de l'accueil, du repérage et de la prise en charge des femmes victimes, de l'accompagnement et la responsabilisation des conjoints violents ou encore de la protection des enfants victimes des violences dans le couple.

C'est pourquoi, il est indispensable que les violences faites aux femmes soient inscrites dans la formation initiale et continue des travailleurs sociaux.

C'est par la mobilisation de toutes et tous les professionnel-le-s que les violences faites aux femmes reculeront.

LES BESOINS DE FORMATION IDENTIFIÉS PAR LE RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION NATIONALE SOLIDARITÉ FEMMES

- + Maité DEBATS – *Co-responsable - Association APIAF* et membre du groupe « Genre et travail social »
- + Eva SAN MARTIN – *Formatrice et sociologue - La Rouatière* et membre du groupe « Genre et travail social »

Hier, les discussions autour de nos pratiques ont été riches, nous avons communiqué autour des interventions que nous menons sur le genre et, peu à peu, certains thèmes ont émergé : je retiendrai deux : celui des savoirs mobilisés ou à mobiliser dans les interventions et celui des intervenant-es ou d'expert-es qui s'emparent de ce sujet. En définitive, il s'agit du sujet de la transmission.

Je pense qu'encore aujourd'hui, les connaissances et savoirs considérés comme légitimes sont ceux qui sont censés être le résultat d'une application rigoureuse d'une méthode scientifique et d'un regard objectif et neutre qui ne rend pas compte des conditions de sa propre production. On doit au féminisme en grand parti, la mise en question de cette manière de produire des nouveaux savoirs. Ainsi, Simone de Beauvoir écrit en 1949 : « La représentation du monde, comme le monde lui-même, est l'opération des hommes ; ils le décrivent du point de vue qui est le leur et qu'ils confondent avec la réalité absolue » Le deuxième sexe.

Pour moi, cette déclaration est très illustrative de la pensée située. Effectivement, tel comme a été évoqué hier, les savoirs biographiques, les inscriptions sociales, sont des éléments à mettre à contribution dans le processus de professionnalisation. L'année zéro des stagiaires, ne commence pas le premier jour de formation. Ils arrivent avec un bagage, avec des savoirs, des croyances, des expériences, avec des valeurs, des préjugés, avec un héritage... Nos interventions sur les rapports sociaux de sexe se construisent en prenant en compte ces aspects-là.

D'un autre côté, je pense que les différents savoirs n'ont pas la même valeur symbolique. Les rapports de pouvoir, de domination entre les savoirs est évident. Je pense que cette domination est le reflet du statut privilégié accordé aux savoirs qui correspondent aux canons académiques. Et pourtant, le savoir issu de l'agir professionnel est un savoir nécessaire qui vient dialoguer avec ces disciplines plus académiques ou théoriques en les faisant aussi avancer, se questionner etc. L'agir professionnel, permet par ailleurs, l'élaboration d'une compréhension, un positionnement professionnel, des stratégies d'action etc. La place de la praticienne et de la théoricienne peut être ainsi réversible, modifiable. Donc, plus que d'une transmission, pour reprendre le mot initial, je parlerais plutôt d'une co-élaboration et d'une co-déconstruction qui se fait dans et par l'échange et

l'implication mutuelle (professionnel-le/théoricien-ne). Dans cet échange et implication on prend tous-toutes des risques, parce que cela vient toucher aussi des aspects de notre identité, des certitudes ou des incertitudes. C'est le prix à accepter quant on s'inscrit dans un programme de transformation sociale. En effet, il ne peut pas avoir transformation sociale sans transformation individuelle.

PRATIQUES MISES EN ŒUVRE DANS LES INSTITUTS DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL

+ Blandine HOST – Conseillère ESF, formatrice et membre du groupe « Genre et travail social »

Afin de favoriser le travail de réflexion mené au sein de la journée d'étude « *L'égalité femmes-hommes, les stéréotypes de genre et les violences faites aux femmes : un enjeu de formation pour le travail social* », l'équipe en charge de l'organisation du projet a réalisé de mars à juin 2014 un travail préalable de recensement des pratiques visant à intégrer les questions relatives à l'égalité femmes-hommes, au genre et à la lutte contre les violences envers les femmes, mises en œuvre dans les organismes de formation en travail social français.

Cette démarche qui s'inscrivait dans la continuité d'un premier appel lancé fin 2012 par deux membres du groupe Genre et travail social de l'Institut Saint-Simon – ARSEEA sur le réseau EFIGIES⁶ pour connaître les pratiques dans ce domaine et auquel les réponses obtenues révélaient à l'époque un engouement positif pour cette initiative, répondait à plusieurs ambitions. Au-delà de mesurer la pertinence de l'organisation d'une rencontre nationale en évaluant l'intérêt et le degré d'investissement dans ce domaine, il s'agissait de connaître les pratiques déjà existantes tout en repérant les actrices et acteurs, professionnel-le-s de la formation en travail social, engagé-e-s dans la promotion d'une réflexion sur le genre, l'égalité F-H et la lutte contre les violences envers les femmes dans les formations sociales ; ce repérage constituant pour nous une étape préalable à la création d'un réseau de professionnel-le-s engagé-e-s sur ces questions.

Aujourd'hui la plupart des personnes ayant répondu dans le cadre de ce recensement de leurs pratiques sont présentes parmi nous. Et si nous savions qu'il existait à l'échelle nationale une dynamique positive autour de cette question, ce travail de recensement nous semblait dans tous les cas utile pour favoriser la lisibilité et la visibilité des actions et des professionnel-le-s précisément engagé-e-s ; l'objectif étant ici de valoriser et d'encourager les initiatives repérées qui restent ponctuelles, isolées et généralement le fait de personnes volontaristes et souvent engagées personnellement dans la promotion de l'égalité des sexes.

Cette synthèse vise à présenter brièvement la manière dont nous avons conduit ce travail de recensement ainsi que les résultats que nous avons obtenus.

+ Méthodologie

Avant de prendre contact avec les différents organismes de formation en travail social, nous avons procédé à un premier repérage d'informations sur Internet. Celui-ci nous a permis de connaître l'existence de quelques initiatives dans ce domaine, conférences ou journées d'études

⁶ Association de jeunes chercheuses et chercheurs en études féministes.

notamment. Les informations glanées ne sont toutefois pas importantes d'un point de vue quantitatif.

Il n'existe pas de liste nationale recensant tous les organismes de formation en travail social français. Il a donc d'abord fallu procéder à la création d'un répertoire de ces organismes. Aussi compte-tenu du nombre actuel de formations sociales en France et de la diversité des centres qui les dispensent nous avons souhaité dans un premier temps délimiter notre champ d'investigation aux organismes dispensant des formations de niveau III (ASS, ES, ETS, EJE, CESF). Dans les faits nous avons finalement été en contact avec des organismes dispensant également des formations de niveau I, II et IV.

Nous avons établi ce répertoire à partir des données issues des sites des DRJSCS et du réseau UNAFORIS⁷. Au total 205 établissements dont 141 affiliés à l'UNAFORIS, ont été contactés entre mars et juin 2014 par téléphone et courriel. En cas de non réponse à notre premier courriel, des relances régulières ont été effectuées dans l'objectif d'obtenir un plus grand nombre de retours. Dans la mesure du possible les demandes d'information se faisaient auprès de personnes ressources telles que des formateurs-trices, des chef-fe-s de pôle ou encore des responsables d'établissement.

Après un premier contact généralement par téléphone, nous transmettions systématiquement une note de présentation du projet, une invitation à participer à la journée de travail et d'échanges - au-delà du recensement, l'objectif de ce premier contact était aussi de faire connaître notre initiative et de proposer aux personnes intéressées d'y participer -, ainsi qu'une fiche de renseignements sur les pratiques et actions mises en œuvre au sein de leurs établissements⁸. Le contenu de la fiche portait spécifiquement sur :

- le type et le contenu des actions mises en œuvre ;
- les diplômes et formations concernées ;
- l'impact des actions si évalué ;
- les partenaires locaux mobilisés ;
- les freins ou difficultés rencontrées.

Nous invitons les répondant-e-s à nous retourner ce document par courriel. C'est sur la base des fiches reçues durant ce second trimestre 2014 que nous avons réalisé cette synthèse.

+ Résultats

Notre objectif n'était pas de produire un répertoire exhaustif des pratiques déjà existantes dans ce domaine sur le territoire français –nous savons que les questions relatives au genre et à l'égalité ne sont pas perçues par tous-tes comme prioritaires-, toutefois nous ne pensions pas obtenir autant de réponses. Au total, nous avons reçu 24 fiches de renseignements sur des actions

⁷ Union nationale des associations de formations et de recherche en intervention sociale.

⁸ Cf. annexe.

menées dans différents organismes de formation sur tout le territoire français. Selon notre enquête, un établissement sur neuf contactés, soit 11% des organismes, met en œuvre une réflexion et/ou des actions dans ce domaine, résultat qui nous semble confirmer l'intérêt porté à ces questions.

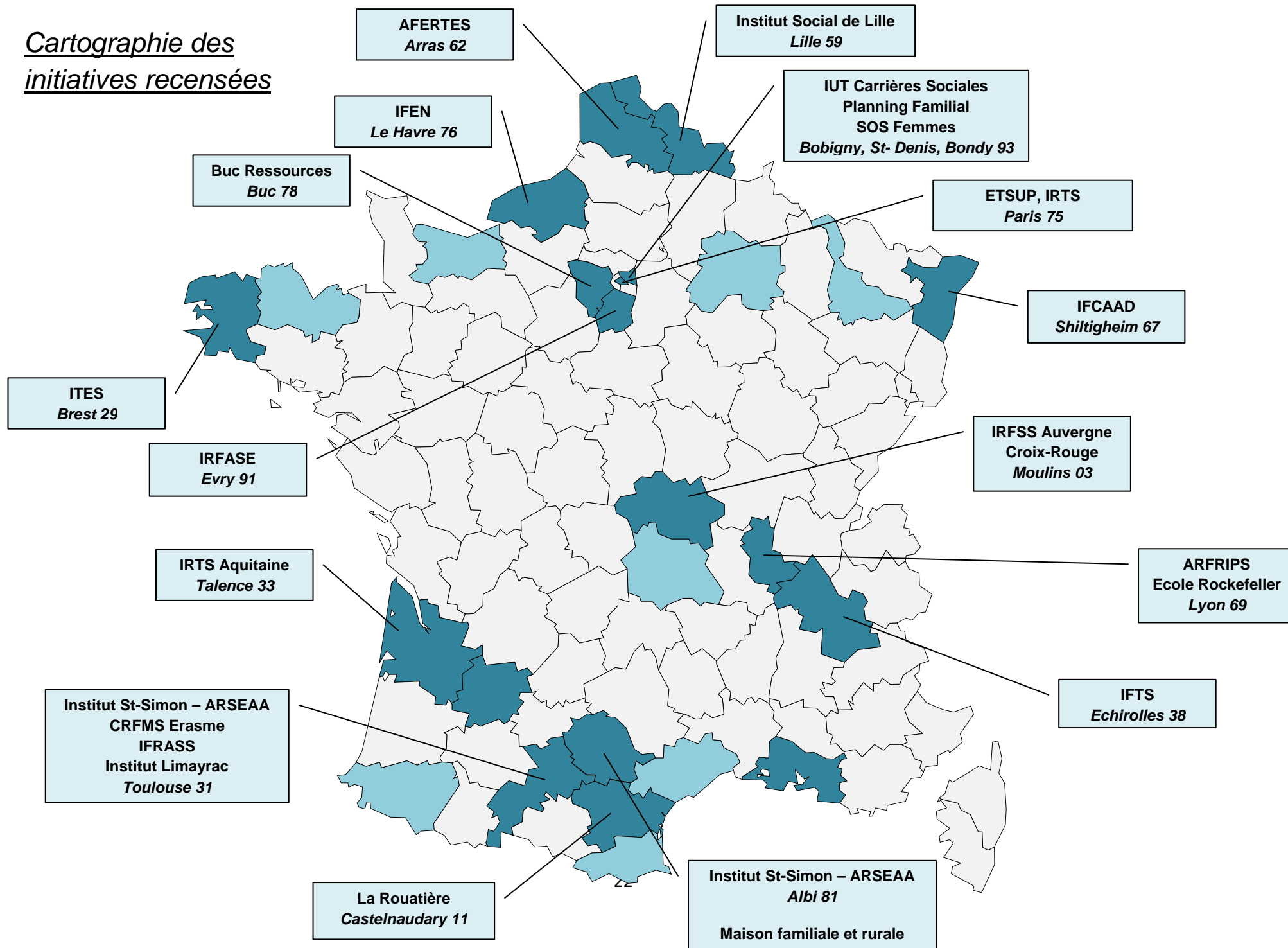
Par ailleurs, lors de la prise de contact par téléphone avec les interlocuteurs-trices, il n'était pas rare d'avoir des retours positifs à l'oral, sans pour autant que cet enthousiasme n'aboutisse au renvoi de la fiche de renseignements et ce malgré les relances effectuées ; au-delà du manque de temps, le non retour de la fiche étant dans certains cas lié à l'absence ou au départ de la personne ressource portant ces questions. Ainsi sept autres organismes de formation ont fait part à l'oral de leur intérêt pour la question et précisé mettre en œuvre ou avoir mis en œuvre des actions dans ce domaine. Il pouvait s'agir de conférence ou de séminaire sur ces thématiques bien que le plus souvent il était question de traiter le sujet de manière transversale dans les contenus d'enseignement déjà existants (cours de sciences humaines et sociales). En prenant en compte ces répondant-e-s, cela porterait à près de 15 le pourcentage d'organismes contactés ayant réalisé ou réalisant encore des actions dans ce domaine.

1. Typologie des répondant-e-s : organismes et personnes ressources

Les initiatives ont été recensées dans 18 départements de la métropole bien que l'appel ait été également lancé auprès des départements d'outre-mer. Parmi les répondant-e-s constitués majoritairement d'organismes de formation en travail social, deux structures de l'action sociale ont souhaité prendre part à l'enquête et participer à la journée d'étude. Il s'agit d'un centre d'hébergement affilié à la Fédération Nationale Solidarité Femmes et le planning familial du département de la Seine-Saint-Denis. Les professionnelles répondantes interviennent en effet dans les formations sociales dans le cadre d'actions de sensibilisation à la problématique des femmes victimes de violences conjugales et de prévention des violences et comportements sexistes.

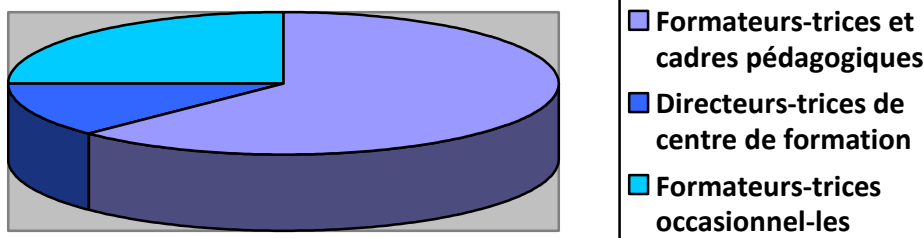
Le document de la page suivante présente une cartographie des initiatives recensées. Les huit départements matérialisés en bleu clair représentent les lieux où ont été identifiées des initiatives sans que celles-ci n'aient pour autant fait l'objet d'un renvoi de la fiche de renseignements.

Cartographie des initiatives recensées



Parmi les personnes ayant répondu, on retrouve une majorité de professionnel-le-s des organismes de formation : des formateurs-trices, enseignant-e-s ou cadres pédagogiques pour la plupart d'entre eux-elles, mais aussi quelques directrices ou directeurs de centres. Six répondant-e-s ne sont pas rattaché-e-s à un organisme de formation et ont un statut de formateur-trice occasionnel-le ou d'intervenant-e vacataire. Leurs interventions leur permettent d'aborder systématiquement la question du genre et le plus souvent celle-ci en est l'objet principal. Ils-elles ont été sollicité-e-s pour leur expertise dans ce domaine.

Typologie des professionnel-le-s répondant-e-s



2. Pratiques et actions mises en œuvre

Les actions que nous avons pu recenser, concernent majoritairement des modules, cours, séminaires ou séquences de sensibilisation spécifiques sur les thèmes relatifs aux questions de genre, à l'égalité F-H et à la prévention des problématiques rencontrées par les femmes victimes de violences. Selon les organismes, l'appellation diffère mais il s'agit bien d'interventions ciblées sur ce champ d'expertise.

Sur les 24 fiches reçues, 18 font état de l'existence de cours ou modules spécifiques sur ces questions. Sur les 6 restantes, les répondant-e-s précisent aborder le sujet de manière transversale dans les cours de sciences humaines et sociales et/ou organiser des conférences ou journées d'étude sur la question (pour deux d'entre eux). Ces conférences ou journées ont été également initiées par deux autres organismes ayant mis en place par ailleurs un cours ou un module particulier.

Plus précisément, dans le tableau de la page suivante sont présentées les pratiques que nous avons pu recenser.

Type d'actions	Dénomination, contenu et formations concernées	
Modules, séminaires et semaines thématiques	Module de sensibilisation « égalité femmes/hommes »	ASS
	Module de formation à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes	ASS
	Module « rapports sociaux femmes-hommes »	ES
	Module optionnel « Féminin/Masculin : Violences faites au genre »	ES
	Module de 28h à 32h « Intégrer le genre dans le travail social » avec séances thématiques (prévention homophobie/sexisme, lutte contre les violences, représentations sexuées des fonctions éducatives) et mise en œuvre d'observation en stage avec restitution lors de rencontres forum	ES (en plateforme avec 2 OF)
	Module de 7h de sensibilisation aux stéréotypes de genre, à la socialisation différenciée, aux discours sur la complémentarité des rôles éducatifs	ME
	Module de 30h « Genre et Travail social »	En transversalité inter-branches
	Module de 3 jours « Genre et Travail social »	ME
	Module de 24h « travail social et genre » portant particulièrement sur la question des violences envers les femmes	ES
	Module « approche de problématiques sociales spécifiques » dont notamment Genre et multiculturalisme, sociologie de l'éducation à la sexualité, parentalité, stéréotypes/sexe/genre	EJE
	- Séminaire « Genre, sexualité et travail social » - Séminaire « corps et violence »	ES
	Semaines thématiques sur le VIH, la prostitution	ES, EJE, ME
Cours et interventions	- Approche des violences conjugales (6h) : déconstruction des représentations et accompagnement des femmes victimes - Approche de la prostitution (3h) - L'influence du genre sur les rôles professionnels (3h)	ME
	- La sociologie du genre (6 à 9h)	Licence de socio
	- Sensibilisation au concept de genre, à l'histoire des luttes féministes, aux inégalités F-H	ASS, EJE, ES, ETS
	- Sensibilisation aux violences envers les femmes et prévention des violences et promotion des comportements non-sexistes	ASS, ES, ME
	- Cours « Genre et travail social »	ASS, ES
	- Cours thématiques sur les parentalités, l'homoparentalité/homoparentés, genre et métiers du care	EJE, ASS, ES, Méd. familial
	CM de 20h et TD de 14h de « Sociologie du Genre »	Licence de sociologie
Journées d'étude, conférences	- Journée d'étude « nos ados, leurs amours, leurs emmerdes » - Journée d'étude « les femmes en politique »	Niv. IV à III
	- Journée d'étude « Du côté des filles et des garçons quoi de neuf ? petite enfance et pratiques éducatives en Europe »	EJE, ASS, TISF, ME
	- Journée d'étude « la lutte contre les violences faites aux femmes ; Du débat de société aux pratiques professionnelles » - Journée d'étude « Comment accompagner les femmes victimes de violences ? Les spécificités du travail social »	ASS, ES, EJE
	- Conférence « Genre et travail social » - Conférence « L'homoparentalité, une chance pour la famille » - Conférence « La fabrique des garçons » - Conférence « Genre et violences chez les adolescent-e-s » - Conférence « Agir dans l'intérêt de l'enfant dans le cadre des violences conjugales »	Niv. III
	- Atelier « pratiques professionnelles » : analyse des pratiques professionnelles des hommes et des femmes dans le travail social.	ES
Autres Pratiques	Suivi et guidance de mémoires et de rapports sur ces thèmes	Niv. III

3. Formations et diplômes concernés

La lecture du tableau de la page précédente donne un aperçu des formations et diplômes les plus concernés par les actions et pratiques que nous avons pu répertorier. Globalement celles-ci se concentrent sur l'actuel niveau III avec une représentation majoritaire des ASS et ES.

Cet état de fait tient à la fois aux effectifs plus nombreux de ces formations de niveau III comparativement aux EJE, CESF et ETS, mais également au fait que notre étude ciblait en premier lieu un recensement des pratiques dans les formations de niveau III. Aussi nous avons pu mesurer que des pratiques sont effectives en direction des formations de niveau IV bien que notre répertoire des organismes de formation était constitué prioritairement d'établissement de niveau III. Sur les formations de niveau IV, ce sont les moniteurs et monitrices éducateurs-trices qui sont les plus concerné-e-s par des actions de formation sur ces thématiques. Enfin quelques répondant-e-s ont fait état d'actions concernant les formations de niveau I et II, DEIS et CAFERUIS uniquement.

4. Impact des actions

Une grande majorité des répondant-e-s a pu évaluer l'impact des actions mises en œuvre sur les étudiant-e-s en travail social et les professionnel-le-s des lieux de stage même si ces évaluations ne faisaient pas toujours l'objet d'un travail formalisé. Certain-e-s ont évoqué un travail de construction d'outils d'évaluation en cours. Dans la majorité des cas, il est noté un intérêt certain des étudiant-e-s chez qui est relevée une prise de conscience vis-à-vis des problématiques évoquées et une ouverture intellectuelle en direction de sujets jusqu'alors délaissés ou considérés comme allant de soi. A noter que les débats de société actuels (mariage pour tous, PMA, GPA...) permettent également de créer du lien avec les contenus dispensés.

Plus concrètement certains indicateurs de changements positifs dans les pratiques ont été relevés par les répondant-e-s :

- Demandes de stage des étudiant-e-s auprès des professionnel-le-s ayant fait une intervention dans le cadre d'un cours ou d'un module ;
- Mise en œuvre d'actions en direction de l'égalité F-H, de la lutte contre les stéréotypes ou les violences envers les femmes sur les terrains de stage ou au sein de lieux de ressources pédagogiques (par exemple ludothèque en formation EJE) ;
- Choix de ces thématiques comme sujet de mémoire ;
- Modifications des relations entre étudiant-e-s avec constat d'une diminution de plaisanteries sexistes ou homophobes ;

Quelques répondant-e-s ont évoqué que la réflexion sur les questions de genre permettait également aux étudiant-e-s de s'appropriier les théories sociologiques en les rendant plus concrètes. Enfin globalement les actions mises en œuvre permettent de développer et nourrir le partenariat à l'échelle locale. Les partenaires mobilisés sont assez diversifiés et dépendent aussi des caractéristiques des territoires concernés. Parmi eux, les plus souvent évoqués sont :

- Des associations locales de prévention et de lutte contre les violences envers les femmes, de prévention de l'homophobie ;
- Des associations culturelles (théâtre forum) ;
- Les CIDFF et les plannings familiaux ;
- Les Conseils Généraux et Régionaux, les DRDFE ;
- Des expert-e-s de l'égalité F-H (associations, chercheur-e-s...).

5. Freins ou difficultés rencontrés

Les répondant-e-s indiquent que globalement leurs pratiques sont bien accueillies au sein de leurs organismes de formation. Et les étudiant-e-s montrent de leur côté un intérêt certain. Toutefois, et bien que l'existence des pratiques et actions montrent que les répondant-e-s ne sont pas « empêché-e-s de faire » et ont parfois même une « grande liberté d'action », certains freins ou difficultés ont été évoqués.

A noter des résistances de la part des collègues formateurs et formatrices dont certains commentaires donnent à voir un malaise devant cette problématique. Côté étudiant-e-s il est parfois difficile pour ces derniers de voir l'intérêt d'aborder ces sujets et certain-e-s critiquent le temps important consacré à ces enseignements. Les répondant-e-s constatent de la part des étudiant-e-s une forme de déni de la problématique du genre et des rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Certain-e-s ont même évoqué des difficultés particulières avec le public garçon et la nécessité d'adopter une position non frontale pour éviter les crispations. Le contexte actuel et les débats de société sur la soi-disant « théorie du genre » ou encore l'expérimentation dans le cadre des ABCD Egalité, vient alimenter des polémiques sur l'existence de pratiques spécifiques dans les organismes de formation et en définitive freiner le travail de sensibilisation qui pourrait s'y effectuer. D'un autre côté ils permettent d'alimenter la réflexion si tant est que celle-ci soit guidée et accompagnée par les personnes appropriées.

Certain-e-s répondant-e-s ont également évoqué des difficultés à trouver du soutien chez leurs collègues. Les actions restent portées par des personnes volontaristes, engagé-e-s et souvent qualifiées dans ce domaine (Master, Doctorat...). L'absence de mentions spécifiques dans les référentiels ne permet pas de poursuivre et maintenir certaines pratiques dans cette direction. En l'absence de la personne à l'initiative de l'action, celle-ci

ne sera pas renouvelée. Enfin, une répondante a soulevé des difficultés à trouver des intervenant-e-s extérieurs qualifié-e-s.

+ Conclusion

Loin d'être exhaustifs, les résultats de ce travail de recensement des actions initiées dans les différents organismes en travail social français, permettent de mesurer l'intérêt porté aux questions de genre. Par ailleurs, l'observation des pratiques mises en œuvre révèle l'existence de propositions assez construites et élaborées telles que des modules de formation ou sensibilisation et des cours.

Sujet indéniablement transversal, le genre fait donc pourtant l'objet dans la plupart des organismes ayant répondu, d'un traitement spécifique, d'une attention particulière et d'un volume d'heures parfois conséquent. Et si globalement l'existence et la reconduite depuis plusieurs années de ces actions révèle une véritable dynamique positive dans ce domaine, force est de constater que des résistances continuent à freiner l'investissement sur ces questions en même temps qu'elles en prouvent tout l'intérêt.

Aussi dans la perspective de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques dans ce domaine, la valorisation de celles déjà existantes semble tout à fait indiquée. Ce travail de recensement constitue déjà un pas dans cette direction.

Préconisations pour intégrer les dimensions égalité femmes-hommes et stéréotypes de genre dans les formations sociales

Cette rencontre a permis d'identifier quatre préconisations principales qui font consensus entre les participant-e-s.

1. Il est nécessaire d'intégrer les dimensions des stéréotypes de genre et de l'égalité femmes-hommes dans les formations initiales et continues du travail social

Les recherches menées sur les domaines d'intervention du travail social, le rapport de la MASSP, les observations réalisées au niveau des pratiques professionnelles et les orientations des politiques publiques mettent en évidence qu'une formation aux questions de genre doit être proposée dans les formations en travail social et que celle-ci doit nécessairement :

- traverser tous les niveaux de formation initiale (du niveau V au niveau I) mais aussi être proposée dans le cadre de la formation continue,
- Etre à la fois transversale (approche intégrée de l'égalité) et spécifique dans le cadre de modules obligatoires clairement identifiés,
- S'inscrire dans une approche transdisciplinaire.

Comme dans tout autre contenu de formation, ces enseignements doivent s'appuyer sur des apports conceptuels et théoriques. Dans ce cas, ces apports sont issus des études de genre qui traversent l'ensemble des disciplines scientifiques. Le modèle des Hautes écoles en travail social en Suisse dans lesquelles il y a des modules semestriels et un-e référent-e « genre » a été cité comme une référence sur laquelle il serait possible de s'inspirer.

2. Resituer les rapports sociaux de genre dans un rapport de domination hommes-femmes et hétéro-normé

Tous-tes les participant-e-s rappellent la nécessité de recourir à une approche constructiviste des rapports sociaux et des identités de genre et rejettent les analyses essentialistes ou biologisantes des questions d'inégalité femmes-hommes.

La nécessité de rappeler l'existence des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes et de la domination masculine a fait consensus entre les participant-e-s ; cette

reconnaissance des rapports de domination est d'ailleurs clairement mentionnée dans des textes internationaux et nationaux et a été rappelé dans l'intervention de la MIPROF lorsqu'il a été fait référence à la convention européenne d'Istanbul et ratifiée par la France cette année 2014.

3. Former les personnels des instituts de formation en travail social

L'intégration des dimensions du genre et de l'égalité requiert des compétences qui a conduit les participant-e-s à insister sur la nécessaire formation des formateur-trices. Cette formation des formateurs et formatrices devrait se faire dans le cadre d'une co-construction de savoirs terrains/universités/organismes de formation. A ce titre il semble nécessaire d'articuler la recherche avec les terrains professionnels et les réflexions et pratiques menées au sein des organismes de formation.

4. Mutualiser les savoirs et les pratiques

- Il serait intéressant de valoriser les pratiques formatives déjà existantes dans le cadre d'un répertoire de pratiques mais aussi les pratiques existantes sur les terrains professionnels. Il est possible de s'appuyer sur les PREFAS pour diffuser et faire connaître ces initiatives.

- Les participant-e-s à la journée ont la volonté de créer un réseau créé qui se positionnerait comme acteur ressource. Ce réseau se mobilise autour de l'échange de pratiques mais aussi de la production de savoirs. Le rapport de la MASSP en constitue un 1^{er} cadre de référence.

Préconisations pour intégrer la question des violences faites aux femmes dans les formations sociales

Cette rencontre a permis d'identifier quatre préconisations principales qui font consensus entre les participant-e-s.

1. Il est nécessaire d'intégrer les violences faites aux femmes dans les formations initiales et continues du travail social

Les observations réalisées au niveau des pratiques professionnelles, en particulier par les associations travaillant auprès des femmes victimes de violence, et les orientations des politiques publiques et les travaux de la MIPROF sur les domaines de la formation du travail mettent en évidence qu'une formation aux questions des violences faites aux femmes doit être intégrée dans les formations en travail social et que celle-ci doit nécessairement :

- traverser tous les niveaux de formation initiale (du niveau V au niveau I) mais aussi être proposée dans le cadre de la formation continue,
- Être à la fois transversale (approche intégrée de l'égalité) et spécifique dans le cadre de modules obligatoires clairement identifiés,
- Transmettre une culture commune pour les professionnel-le-s du travail social et prévoyant des modules spécifiques adaptée à leur champ précis d'action : protection de l'enfance, CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale) , Clubs de prévention et autres acteurs s'adressant aux jeunes, AS de secteurs, secteurs judiciaires, etc...

Rappel : L'article 51 de la loi du 4 août 2014 et la convention d'Istanbul (entrée en vigueur 1^{er} novembre 2014) créent un cadre juridique contraignant en la matière.

2. Quelques items à intégrer plus spécifiquement dans les formations

- Intégrer les violences conjugales dans le cadre de la réflexion sur la famille.
- Travailler les représentations à partir d'une approche historique, politique et sociale de la question des violences faites aux femmes.
- Connaître les données statistiques qui rendent visible l'ampleur des violences et

nécessité d'expliciter la « disproportion »⁹ des chiffres concernant les violences faites aux femmes et aux hommes dans l'espace domestique. La symétrisation est un frein à la compréhension du phénomène.

- Distinguer la notion de conflit (rapport égalité) et de violence (rapport de domination).
- Connaître les conséquences psychotraumatiques des violences et le phénomène de l'emprise psychologique pour comprendre les comportements de la victime et l'orienter notamment vers un soutien psychologique adapté.
- Mobiliser les acteurs internes et externes dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire.
- Intégrer les violences conjugales dans le cadre de la réflexion sur la famille.
- Nécessité d'intégrer dans les formations les questions de sexualité et aborder la question du genre dans les questions de sexualité. Plaisir, désir, consentement, rapports de domination. Qu'est ce qui relève de la sexualité et qu'est-ce qui relève des violences ?
- Développer la prévention et la promotion des comportements non-sexistes (en lien avec les questions de sexualité) auprès des jeunes. La lutte contre le sexisme et contre l'homophobie sont des termes qui doivent apparaître dans les référentiels de formation.

3. Nécessité d'assoir les contenus de formation sur des bases scientifiques et des pratiques reconnues

- Développer des formations co-animées par un-e formateur-trice et un-e travailleur-euse social-e spécialisé-e sur la question des violences.
- Promouvoir des recherches actions (entre travailleur-ses sociaux-ales, formateur-trices et universitaires).
- Ne pas considérer que nous sommes à l'année zéro de la prise en compte de la question des violences conjugales dans les formations de travailleurs sociaux. Plusieurs articles, livres, ont été publiés. Plusieurs colloques ont eu lieu. Nécessité de les recenser.

⁹ terme utilisé dans la convention d'Istanbul

LISTE DES PARTICIPANT-E-S

+ Journée du 17 octobre 2014 : 44 participant-e-s

- **Maryse Tassain**, cadre pédagogique, Institut Saint-Simon ARSEAA et coordinatrice du groupe Genre et Travail social, Toulouse,
- **Philippe Lebailly**, directeur pédagogique du CRFMS ERASME, Toulouse,
- **Maité Debats**, co-responsable association APIAF et membre du groupe Genre et Travail social, Toulouse,
- **Marianne Bertrand**, directrice-adjointe, Institut Saint-Simon ARSEAA, Toulouse,
- **Claudie Baudino**, Adjointe au chef de la Mission Analyse stratégique, Synthèses et Prospectives, DGCS, Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, Paris
- **Ernestine Ronai**, Coordinatrice de la MIPROF, Paris
- **Blandine Host**, CESF association Olympe de Gouges, formatrice auprès de BTS ESF à Adonis et membre du groupe Genre et Travail social, Toulouse
- **Valérie Cambournac**, responsable du centre de documentation Institut Saint-Simon ARSEAA et membre du groupe Genre et Travail social, Toulouse
- **Clémentine Levy**, chargée de formation FNSF, Paris,
- **Sandrine Loiret**, directrice adjointe IFEN, Le Havre,
- **Véronique Bayer**, responsable des formations de cadres à l'ETSUP, Paris,
- **Laurence Moliner**, éducatrice spécialisée et formatrice consultante, Lyon,
- **Gwenaëlle Ferré**, animatrice MFPPF, Saint-Denis,
- **Hélène Tanné**, animatrice MFPPF, Saint-Denis,
- **Marie-Ange Scano**, formatrice IFRASS, Toulouse,
- **Thierry Goguel D'Alondans** anthropologue, éducateur spécialisé, formateur IFCAAD Schiltigheim, chercheur associé au laboratoire Cultures et Sociétés en Europe de l'université de Strasbourg,
- **Lucie Gadrat**, assistante de service social, Sos Femmes 92, Bondy,
- **Fabrice Monnier**, éducateur de jeunes enfants et formateur IFTS, Echirolles,
- **Joséphine Fernandez**, formatrice IRTS, Talence,
- **Aurélie Nat**, co-responsable association APIAF et membre du groupe Genre et Travail social, Toulouse,
- **Françoise Debats**, co-responsable association APIAF, Toulouse,
- **Marik Geurtz**, co-responsable association APIAF, Toulouse,

- **Elisabeth Angelier**, co-coordinatrice de l'association Du côté des femmes, Muret,
- **Julie Jarty**, maîtresse de conférences en sociologie, co-responsable master GEPS, membre de l'équipe Simone-Sagesse (laboratoire CERTOP), Toulouse,
- **Magali Bacou**, chercheure en sociologie, membre de l'équipe Simone Sagesse (laboratoire CERTOP) et membre du groupe Genre et Travail social, Toulouse,
- **Sophie Collard**, coordinatrice et intervenante, Association Artémisia, membre du groupe Genre et travail social, Toulouse,
- **Estelle Soudant**, formatrice ISL, sociologue, Lille,
- **Marie Toustou**, formatrice CRFMS ERASME, Toulouse,
- **Eva San Martin**, sociologue, formatrice à la Rouatière et membre du groupe Genre et Travail social, Castelnaudary,
- **Rémi Pech**, ES, formateur à la Rouatière, Castelnaudary,
- **Zoé Rollin**, enseignante à l'IUT Carrières sociales, Bobigny,
- **Didier Andreau**, formateur à l'AFERTES, Arras,
- **Patrick Desmons**, formateur à l'AFERTES, Arras,
- **Myriam Fabre**, formatrice et co-responsable de l'alternance filière ASS, IRTS, Paris,
- **Josy Gaillochet**, chargée de mission et intervenante, association Egalité, Toulouse,
- **Jean-Luc Bastos**, chargé de mission et intervenant, association Egalité, Toulouse,
- **Marie-Eve Mangin**, chargée de mission égalité F-H, FNARS Midi-Pyrénées, Toulouse,
- **Annie Garcia**, conseillère technique MIPROF, Paris,
- **Nathalie Robichon**, responsable des services des pôles des compétences, INSET, CNFPT, Angers,
- **Touria Arab Leblondel**, responsable et coordinatrice pôle lutte contre les exclusions, INSET, CNFPT, Angers,
- **Corine Barrère**, conseillère formation et cheffe de service, référente du pôle lutte contre les exclusions, CNFPT, Toulouse,
- **Viviane Monoz-Bougret**, cadre pédagogique, Institut Saint-Simon ARSEAA, Toulouse
- **Ingrid Dauphas**, formatrice consultante,
- **Catherine Pons**, Responsable du pôle Formation Certification Qualification, DRJSCS Midi-Pyrénées (invitée).